



COTONOU, LE

N° _____ / MESTFP/DETFP/AR/SS

1- Dispositif institutionnel et de gouvernance de l'ETFP

- a. Document national d'orientation du dispositif ou système national d'ETFP/DC
 - o Loi d'orientation sur l'éducation au Bénin
 - o Réforme de l'ETFP 2001
- b. Document national d'orientation du dispositif ou système national de formation professionnelle
- c. Nombre de ministères assurant la tutelle de l'ETFP/DC
 - o 04 départements (MESTFP ; MICA ; MAEP et MTFPAS)
- d. Intitulé du (des) ministère (s) assurant la tutelle de l'ETFP/DC

| Tutelle | | Nombres d'établissements |
|---------------|--|--------------------------|
| MESTFP | Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle | 19 |
| MICA | Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat | 1 |
| MAEP | Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche | 1 |
| MTFPAS | Ministère du Travail de la Fonction Publique et des Affaires Sociales | 5 |

- e. Si plusieurs ministères, préciser pour chacun les domaines ou secteurs de tutelle

| Tutelle | | Nombres d'établissements | Domaine |
|---------------|---|---------------------------|---------|
| MESTFP | Formation professionnelle et Apprentissage | 80 (publics comme privés) | |
| MICA | Organisation et structuration du monde artisan | | |
| MAEP | Organisation et structuration du monde agricole | | |
| MTFPAS | Législation sur l'apprentissage | | |

f. Intitulé de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge de la formation professionnelle

- La Direction de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Direction de l'Inspection Pédagogique de l'Innovation et de la Qualité,
- Institut National de l'Ingénierie .de la Formation et du Renforcement de Capacité des Formateurs ;
- Direction de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales
- Direction de la Promotion Artisanale ;
- DCMA

g. Organisation de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge de la formation professionnelle

Les arrêtés portant AOF des directions sont en cours d'élaboration

h. Organisation de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge des établissements et centres de formation professionnelle

- , la Direction de la Formation comprend : le Service de la Formation Professionnelle Publique, le Service de la Formation Technique, le Service de l'Administration des Établissements de Formation, ont en charge la coordination des activités des établissements
- Les autres établissements de la FTP sont gérés par des directions de tutelle au niveau central

2- Dispositif et données sur l'ingénierie de formation et de certification

a. Liste des certifications professionnelles et diplômes délivrés dans le dispositif (préciser pour chacun les conditions et modalités de préparation et d'obtention)

i. de la formation professionnelle

CQM (Certificat de Qualification aux Métiers)

CQP (Certificat de Qualification Professionnelle)

AQP (Attestation de Qualification Professionnelle)

ii. de l'enseignement technique

DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle)

CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle),

BEAT (Brevet d'Etudes Agricoles Tropicales)

DT (Diplôme de Technicien),

DEAT (Diplôme d'Etudes Agricoles Tropicales)

BAC (F₁, F₂, F₃, F₄, G₁, G₂, G₃)

b. Liste des métiers/emplois et le niveau de qualification (diplôme) dans lesquels existent des curricula/programmes de formation élaborés selon l'APC (préciser les documents disponibles)

FORMATION PROFESSIONNELLE :

*MENUSERIE, CONSTRUCTION METTALLIQUE,
MACONNERIE, MECANIQUE MOTO ET AUTO, COIFFURE,
COUTURE, PHOTOGRAPHIE, ELECTRICITE, FROID ET
CLIMATISATION, PLOMBERIE, REVETEMENT (ces
programmes sont disponibles)*

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE :

STI (Sciences et Techniques Industrielles), STA (Sciences et Techniques Agricoles), STT (Sciences et Techniques Tertiaires).

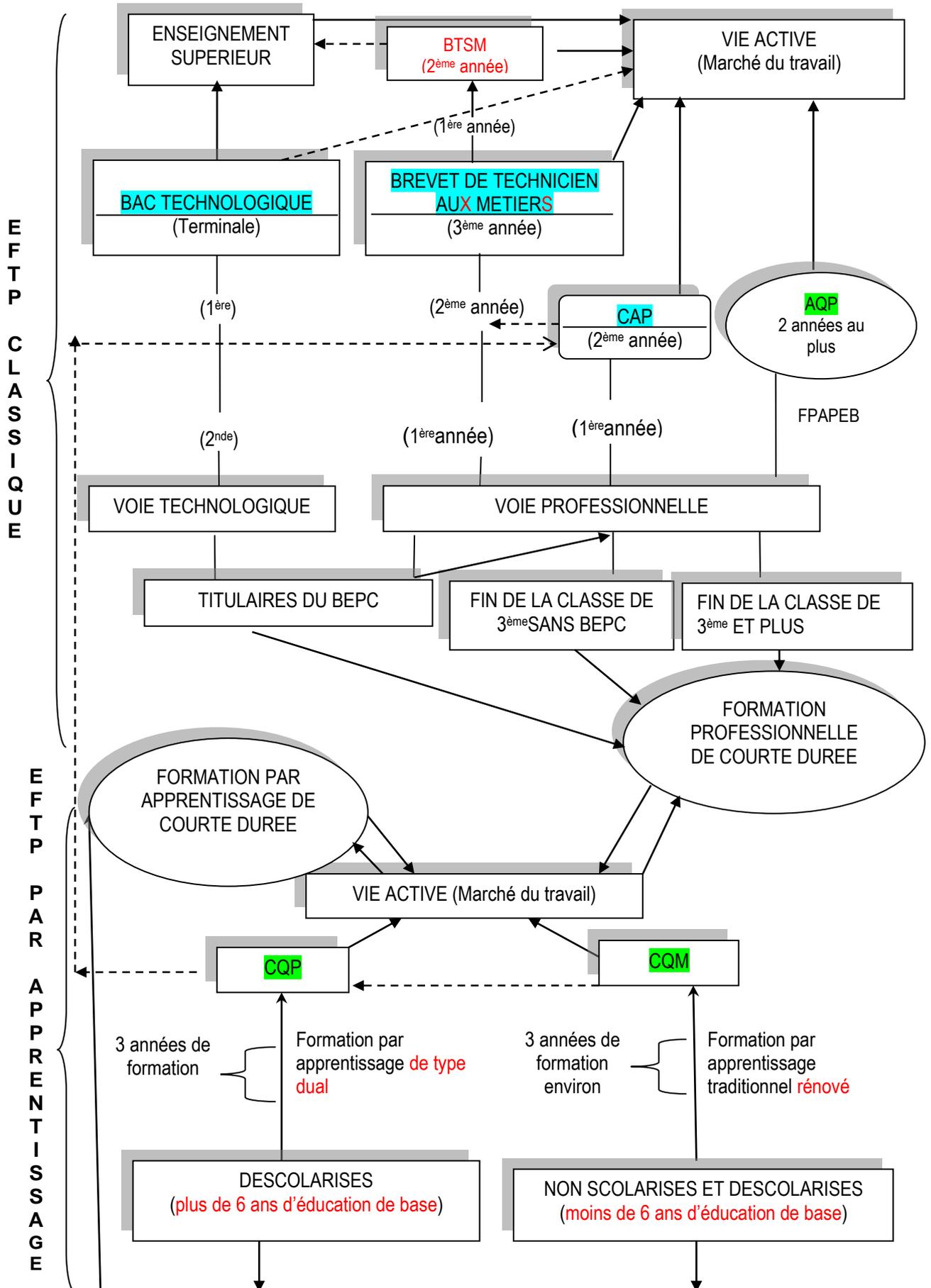
Nombre de personnes habilitées ou formées sur l'APC dans chacune des directions citées ci-dessus

- 13 Inspecteurs de l'ETFP qui ont suivi les module de formation à la l'élaboration des programmes selon l'APC
- 20 inspecteurs et conseillers pédagogiques ont suivi la formation en méthodologie OIF.
- La reforme depuis 2001 a institué l'élaboration des programmes de l'ETFP selon l'APC. Ainsi depuis cette année le processus de révision des programmes selon l'APC est enclenché. cinq programmes (STA, HR, Tourisme IMI, Eau et assainissement dans l'ETF sont élaborés et en expérimentation) dans les lycées techniques.
- Dans la formation par apprentissage de type dual, les programmes sont élaborés selon la méthode DACUM.
- Dans le cadre du CQM une approche basée sur la méthode DACUM a été mise en place. Cette méthode a donné naissance à des matrices et chartes de compétences
- l'INIFRCF élabore les programmes en relations avec les structures techniques et les personnes ressources identifiées selon les métiers. Il procède aussi au renforcement des capacités dans tout le système de l'enseignement

secondaire général, technique et de la formation professionnelle

- L'Inspection Général Pédagogique du ministère (appelé DIPIQ) travaille à l'harmonisation des formats et veille au respect des normes en la matière et certifie les programme de formation.

SCHEMA DE LA STRUCTURE DU SYSTEME DE L'EFTP INDUITE PAR LA REFORME



-----> = Suivant des conditions à définir

